

Recherches sociographiques



Hervé GAUTHIER, *Effets économiques du ralentissement de la croissance de la population au Québec*

André Lux

Volume 24, Number 2, 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056038ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056038ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lux, A. (1983). Review of [Hervé GAUTHIER, *Effets économiques du ralentissement de la croissance de la population au Québec*]. *Recherches sociographiques*, 24(2), 283–285. <https://doi.org/10.7202/056038ar>

COMPTES RENDUS

Hervé GAUTHIER (éd.), *Effets économiques du ralentissement de la croissance de la population au Québec*, Québec, Office de la planification et du développement du Québec, 1980, xvii + 187p.

L'État québécois prend de plus en plus conscience que l'époque de la « revanche des berceaux » est bien révolue et remplacée par une phase absolument nouvelle de dénatalité et, dès lors, de vieillissement prolongés de la population du Québec. Dénatalité et vieillissement confrontent tous les pays industriels.

L'ouvrage collectif de l'O.P.D.Q., rédigé par dix spécialistes sous la direction de Hervé Gauthier, Monique Frappier-Desrochers et René Durand, est une des premières matérialisations des préoccupations d'un gouvernement qui, depuis lors, a créé en 1981 un Comité interministériel sur la population et l'immigration. Celui-ci a produit quatre volumineux rapports sur l'évolution démographique, ses incidences diverses, les tendances migratoires et les politiques susceptibles d'y faire face, ainsi qu'un rapport de synthèse sous la plume de Hervé Gauthier. Il reste à espérer que ces documents n'aboutiront pas sur les tablettes et recevront la publicité et l'audience que mérite le sujet qu'ils traitent.

L'ouvrage se limite aux relations entre la démographie et l'économie, privilégiant l'étude des effets que les variables démographiques exercent sur les variables économiques. L'horizon des scénarios est celui du tournant du siècle. Regrettons d'emblée les trop rares incursions jusqu'aux années 2031 et 2051, alors que la dénatalité, même si elle ne devait pas se prolonger jusque dans le XXI^e siècle, entraînera un vieillissement certain, voire une baisse de la population, bien au-delà du moment d'un éventuel redressement de la fécondité.

Après un premier chapitre qui résume le débat complexe opposant les tenants de la croissance nulle ou très faible de la population à ceux qui soulignent les avantages qu'offre une expansion raisonnable du nombre d'habitants, l'ouvrage nous présente deux scénarios possibles de l'évolution démographique, entre 1978 et 2001, dont le premier (A) prolonge la tendance actuelle à ne pas remplacer entièrement les générations, et le second (B) ramène progressivement la fécondité au seuil de remplacement. Dans les deux cas, le vieillissement de la population sera déjà sensible en l'an 2001, avec respectivement 12.1% et 11.4% de personnes âgées de soixante-cinq ans et plus contre 8.2% en 1978; mais comme l'illustrent les projections plus récentes mais non publiées de l'O.P.D.Q., il ira en s'accélégrant pour voisiner le seuil des 20% vers l'an 2025. D'ici à la fin du siècle, l'accroissement naturel (naissances moins décès) aura beaucoup ralenti.

L'ouvrage analyse les conséquences économiques du vieillissement dans sept domaines, en s'arrêtant généralement au tournant du siècle. Les conclusions n'en doivent donc pas être extrapolées plus avant, puisque l'accélération du vieillissement en modifiera nécessairement le contenu et la portée. En effet, pour les années 1980 et 1990 le bilan n'est pas pessimiste, mais il le

devient ensuite, comme les auteurs le suggèrent occasionnellement. Or le vieillissement se poursuivra inévitablement.

1. L'évolution démographique agit très directement sur l'évolution de la population active. Dès lors, et malgré l'hypothèse d'une hausse du taux de participation des femmes à la vie active rémunérée, le rythme d'accroissement des actifs diminue de plus en plus, surtout dans le scénario A qui inclut un solde migratoire passant de -5 000 à zéro. La population active vieillit, elle aussi, avec peu d'effets sur les rendements individuels mais déjà une légère baisse de sa capacité d'adaptation aux changements structurels de l'économie et des effets incertains sur le volume et la structure du chômage. Nous avons ici un bel exemple de l'inconvénient majeur que représente un horizon temporel trop court pour l'analyse des conséquences du vieillissement, lequel est un phénomène de longue durée.

2. Si la proportion de chacun des dix types de famille, selon l'âge des adultes et la présence des enfants, évoluera beaucoup, divers jeux de compensation font que la simulation de l'O.P.D.Q. ne révèle aucune modification notable dans la répartition globale par grandes catégories de dépenses courantes et dans la part de l'épargne.

3. La construction de nouveaux logements, qui dépend à moyen terme de la formation de nouveaux ménages, subira une baisse spectaculaire avec des répercussions néfastes sur l'emploi.

4. En gardant les autres facteurs constants, l'évolution démographique combinée à des taux de participation à la vie active plus favorables accroîtra les recettes de la fiscalité directe sous l'effet des nombres absolus et relatifs accrus de déclarants disposant de revenus moyens améliorés par leur âge un peu plus élevé. Cet effet favorable ne sera cependant que temporaire puisque le taux de croissance de la population active ira en diminuant.

5. Dans les dépenses de l'État en matière de santé, le facteur démographique ne sera pas plus déterminant d'ici à la fin du siècle qu'il ne l'a été dans les années 1970. Cette affirmation me paraît ambiguë, car elle laisse supposer que le vieillissement n'aura d'impact sérieux qu'au XXI^e siècle. Avec consommation constante de soins par âge et sur base des données fournies au Comité interministériel précité, j'ai calculé que la charge par personne active, dans un scénario voisin de A augmentera, d'ici l'an 2001, de 11% pour les soins hospitaliers de courte durée, de 55% pour les soins de longue durée et de 40% pour les centres d'hébergement.

Dans le domaine scolaire, l'évolution démographique des années 1970 aurait déjà entraîné une légère baisse des coûts, n'eût été la rapide croissance des coûts unitaires par élève. Même en anticipant une légère hausse des taux de fréquentation scolaire, la dénatalité continuera d'avoir en elle-même une influence à la baisse des dépenses d'éducation d'ici à l'an 2001. En ne s'aventurant pas au-delà de cette date, l'ouvrage pourrait donner à penser au lecteur non averti que cette influence s'amplifiera ensuite ; c'est oublier, ici comme pour les autres postes du budget de l'État, qu'une baisse des dépenses n'est favorable aux finances publiques que si elle n'est pas effacée par une baisse égale ou supérieure des recettes de l'État.

6. Le défi que pose la sécurité financière des personnes âgées est particulièrement lourd lorsque le rapport entre populations adulte et âgée passe de 9/1 en 1961 à 3/1 en 2031 (scénario A). Le chapitre 9 examine l'impact du vieillissement sur le financement des deux régimes de sécurité de vieillesse et met en évidence la charge rapidement croissante, tout en abordant les répercussions macroéconomiques des deux modes de financement par capitalisation ou répartition.

7. Dix pages sont enfin consacrées aux aspects régionaux du vieillissement, aggravés par les interactions entre dénatalité et émigration dans certaines régions rurales déjà défavorisées.

La conclusion du livre insiste sur le caractère transitoire de la période 1978-2001, au-delà de laquelle la dénatalité, si elle persistait, amènerait les décès à dépasser rapidement les naissances. À l'intérieur de cette période, les effets économiques de l'évolution démographique sont, toutes choses égales par ailleurs, tantôt favorables, tantôt non. Les auteurs de la conclusion ne se hasardent pas à

suggérer explicitement dans quel sens, favorable ou non, penchera la balance des effets économiques à plus long terme, bien qu'une lecture entre les lignes fasse naître une certaine inquiétude. Encore faudra-t-il, soulignent les auteurs, développer les études de prospectives couvrant l'ensemble de la vie sociale, notamment parce que les facteurs démographiques interagissent avec une multitude d'autres variables.

En résumé, voilà dans l'ensemble un excellent ouvrage, fondé sur une solide base empirique. Espérons qu'il soit lu et médité, mais que les responsables politiques et autres n'en concluent pas hâtivement au caractère bénin des conséquences de la dénatalité et tirent profit des travaux du Comité interministériel, dont l'horizon temporel couvre la moitié du siècle prochain. La myopie qui bornerait la vue à l'horizon du court terme risquerait d'entraîner une attitude de *wait and see* qui condamnerait nos enfants et surtout petits-enfants à découvrir à leurs frais, une fois clairement apparents les effets négatifs du vieillissement, combien plus dure est la fameuse loi de l'inertie démographique lorsqu'elle s'applique non plus au phénomène de l'explosion démographique mais à celui de l'implosion démographique. Ce dernier n'est plus réservé à la science-fiction.

André LUX

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Gouvernement du Québec, *L'électricité. Facteur de développement industriel au Québec*, Québec, Ministère d'État au développement économique, 1980, 257p. (Rapport présenté dans le cadre de l'élaboration de l'énoncé de politique économique: *Bâtir le Québec*.)

Ce rapport réalisé par un groupe de fonctionnaires rattachés à différents ministères ou organismes publics à vocation économique fut une des études préparatoires à la formulation de l'énoncé de politique économique, *Bâtir le Québec*, publié pour le gouvernement du Québec en 1979. Ce groupe de travail avait reçu comme mandat, premièrement, d'évaluer les quantités d'électricité qui pourraient être disponibles pour fins de développement industriel et de définir les conditions de son utilisation efficace du point de vue de la collectivité québécoise; deuxièmement, d'identifier les industries consommant l'électricité de façon intensive et, troisièmement, d'indiquer quelles étaient les perspectives d'avenir de ces industries à forte intensité électrique de manière à pouvoir planifier leur développement au Québec.

L'intérêt porté à la consommation industrielle d'électricité par le gouvernement québécois, en tant que propriétaire d'Hydro-Québec et aussi de la plupart des sites hydro-électriques non développés dans cette province, vient de l'importance de ce secteur dans la répartition de l'électricité. En effet, en 1977, le secteur industriel (incluant les autoproducteurs) était responsable de 49% de l'électricité utilisée au Québec alors que les secteurs résidentiel et commercial représentaient 28% et 23% respectivement. La présence de cours d'eau supportant de fortes quantités d'énergie électrique à des prix plus bas que les modes de production thermique, la disponibilité des matières premières fournies par la forêt et les mines, la proximité du marché nord-américain ainsi que l'accès aux réseaux de transport maritime et ferroviaire ont suscité le développement au Québec d'industries qui ont des coefficients élevés d'usage de l'électricité. Il est manifeste que ces facteurs ont conditionné par le passé le développement industriel du Québec: nous n'avons qu'à constater le rôle joué par l'industrie des pâtes et papiers et celle de la fonte et de l'affinage de l'aluminium, du cuivre et du zinc. Mais que réserve l'avenir à cet égard et comment le gouvernement québécois peut-il influencer ce développement dans l'intérêt des Québécois? C'est à ces questions difficiles que s'est attaqué le groupe de travail sur l'électricité.

Ce groupe de travail a d'abord considéré la disponibilité future de l'électricité au Québec. À cette fin, deux périodes sont envisagées: la période immédiate de 1980-1985 et celle plus lointaine